

Message de M. Gérald Darmanin, ministre de l'Intérieur et des Outre-mer

Cérémonie d'hommage aux héros de la Gendarmerie

16 février 2024

En cet instant dans chaque département de France, nous nous recueillons en mémoire des gendarmes qui sont allés au bout de leur engagement au nom de la France, de la République et de ses valeurs.

Au cours de ces douze derniers mois, quatorze gendarmes ont payé de leur vie le service auquel ils avaient consenti.

Quatorze serviteurs qui aimaient tant leur pays que pour lui, ils étaient prêts à tous les sacrifices.

Quatorze existences offertes pour la protection de nos concitoyens.

Quatorze noms qui résonnent dans nos mémoires et qui demeureront gravés dans le cœur de la Gendarmerie :

- Adjudant Fabrice DANICAN, de la brigade territoriale autonome de HOUAÏLOU, 47 ans ;
- Major Arnaud BLANC, de l'antenne du groupe d'intervention de la gendarmerie nationale de CAYENNE, 35 ans ;
- Adjudant-chef Nicolas MORY, de la brigade des recherches de MEAUX, 42 ans ;
- Adjudant-chef de réserve Patrick HERVE, de la compagnie de réserve territoriale 40/3 de MONT-DE-MARSAN, 59 ans ;
- Maréchal des logis-chef Yannick PIERRE, du peloton motorisé de LABOUHEYRE, 25 ans ;
- Major Loïc JEANSANETAS du peloton de surveillance et d'intervention de la gendarmerie de VICHY, 27 ans ;
- Major Marc BOULESTIN, de la communauté de brigades de SAUZE-VAUSSAIS, 54 ans ;
- Adjudant-chef Pascal SELLOM, de la brigade de proximité de CORCIEUX, 39 ans ;
- Adjudant Richard CHRETIEN, du groupe vétérinaire en gendarmerie 23 de PARIS – garde républicaine, 56 ans ;
- Brigadière Mahyra KALLA, de la brigade territoriale autonome d'ORAISON, 20 ans ;
- Gendarme Cédric LILLO, du peloton de surveillance et d'intervention de la gendarmerie de JOIGNY, 25 ans ;
- Adjudant Sébastien LIOTARD, de la brigade de proximité de SAINT-GERMAIN-L'HERM, 48 ans ;
- Adjudant-chef Franck FONTAINE, affecté à l'ambassade de France au Nigéria, 54 ans ;
- Adjudant-chef Thomas BINDER, du peloton de gendarmerie de haute montagne d'Hohrod, 43 ans.

En cet instant, c'est à leurs familles, à leurs proches, à leurs camarades que nous pensons. Comme à tous ceux qui sont marqués dans leur chair du prix de leur choix : celui du service des autres.

En ce jour anniversaire de la promulgation de la Loi créant la gendarmerie nationale le 16 février 1791, nous commémorons tous les gendarmes morts dans l'accomplissement de leur mission. Parce que « *le vrai tombeau des morts, c'est le cœur des vivants* ¹», nous honorons leur mémoire. La Nation toute entière le doit à ses serviteurs héroïques, ceux qui lui ont tant donné, jusqu'au sacrifice suprême.

Cet hommage nous rappelle aussi l'engagement inconditionnel des militaires de la gendarmerie nationale. En métropole ou outre-mer, en brigade ou en escadron, chaque jour, chaque nuit, des femmes et des hommes font le choix de défendre et de protéger nos concitoyens. Là est la justification de tous les sacrifices et toutes les abnégations. Là est la source de tous les héroïsmes. Au service de la France et des Français, pour l'accomplissement de leur mission dans la discrétion et l'humilité du quotidien.

L'héroïsme qui jaillit lorsque la situation l'exige, le gendarme le prépare par l'engagement et le courage discret du quotidien. Ainsi, parce que l'un et l'autre sont liés, parce qu'à chaque instant d'une vie de gendarme, l'ordinaire côtoie l'exceptionnel, célébrer les héros de la gendarmerie, c'est célébrer le service de toute la Gendarmerie.

Pour la sécurité et pour la paix publique. Pour le service de la population et de la Nation.

Pour la défense de notre République et de ses lois.

Gendarmes, cet hommage c'est celui que nous vous rendons car nous vous le devons. Pleinement inscrits dans le quotidien des Français, vous en êtes le rempart contre les violences qui abîment notre société. Vous êtes ces soldats de la Loi qui permettent à chacun de vivre en paix et dans la justice. Car gendarmes aujourd'hui, vous êtes animés du même esprit de service, du même courage que vos prédécesseurs. Un courage qui ne faiblit jamais, qui ne s'enorgueillit jamais, qui ne fléchit jamais.

Comme elle sait pouvoir compter sur les policiers, les pompiers et tous ceux qui, au sein du ministère de l'Intérieur et des Outre-mer, œuvrent pour la sécurité de nos concitoyens, la Nation sait pouvoir compter sur vous.

Aujourd'hui, la République vous exprime sa reconnaissance pour votre inébranlable sens de l'engagement, pour votre ardeur à servir, pour votre volonté à protéger, à secourir, à défendre. Pour votre serment toujours renouvelé de servir.

Vive la Gendarmerie nationale !
Vive la République !
Vive la France !

1 Jean Cocteau.